



**PROCÈS VERBAL  
DE LA SESSION ORDINAIRE DU  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
DE L'ÉCOLE PRIMAIRE NOTRE-DAME-DE-FATIMA**

**PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE  
TENUE LE 20 MAI 2020  
CE2020-04**

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-de-Fatima, tenue par Teams, le 20 mai 2020, à 19 h.

<b>SONT PRÉSENT(E)S :</b>	Mmes	Élaine Caron Johanne Perron Nancy Beaulieu Nancy Létourneau Sylvie Comeau Mélanie Champagne (connection à 19h15)
	M.	Normand Cossette
<b>SONT ABSENT(E)S</b>	Mmes	Jacinthe Thériault Valérie Thiboutot

**1. ACCUEIL ET  
VÉRIFICATION DU  
QUORUM**

Il est 19h05

Mme Nancy Létourneau souhaite la bienvenue. L'assemblée est présidée par Mme Nancy Létourneau en remplacement de Mme Mélanie Champagne en raison de la formule TEAMS utilisé.

**2. LECTURE ET  
ADOPTION DE  
L'ORDRE DU JOUR  
DU 20 MAI 2020**

**CE-015-20**

L'ordre du jour du 20 mai est lu, puis adopté par monsieur Normand Cossette.

**Adopté par M. Normand Cossette**

**3. ADOPTION DU  
PROCÈS-VERBAL DU  
30 MARS 2020 ET  
POINT DE SUIVI**

**CE-016-20**

Le procès-verbal du 27 janvier 2020 est lu par Mme Nancy Létourneau et adopté avec les corrections suivantes :

- Spectacle des jeunes talents a eu lieu le mardi 10 mars 2020.

**Adopté par Mme Éline Caron**

**4. APPROBATION DE  
LA GRILLE MATIÈRE  
2020-2021**

Mme Nancy Létourneau continue de gérer la rencontre avec l'approbation de Mme Champagne.

- Nombre d'élèves pour l'an prochain (2020-2021) : 107;
- Mise au point de la perte d'un groupe pour l'an prochain;
- Mme Nancy Létourneau explique le choix de l'orientation pour l'année 2020-2021 de ne pas avoir de groupe anglais intensif. Perte de Mme Mélanie Langlois en plus du chamboulement des 4 derniers mois dû à la situation de la COVID-19. Priorité : la réussite des élèves, donc l'an prochain une année scolaire régulière pour nos élèves de 6<sup>e</sup> année. Une lettre officielle

	<b>CE-017-20</b>	sera envoyée aux parents de nos élèves de 5 <sup>e</sup> .	<b>Adopté par Mme Nancy Beaulieu</b>
<b>5. APPROBATION DE LA GRILLE-HORAIRE 2020-2021</b>	<b>CE-018-20</b>	Statu quo pour l’an prochain, également pour les récréations de 15 minutes.	<b>Adopté par Mme Nancy Marleau</b>
<b>6. APPROBATION DES RÈGLES DE CONDUITE ET DES MESURES DE SÉCURITÉ 2020-2021</b>	<b>CE-019-20</b>	<p>Le comité climat scolaire a revu le code de vie. Quelques petits changements mineurs ont été effectués :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Arrivée : 7h55;</li> <li>2) Tenue vestimentaire : simplification du libellé;</li> <li>3) DIG : formation en février. On change « intimidateur » pour « auteur »;</li> <li>4) Ajout d’un tableau pour maladies possibles et actions à faire – consignes aux parents.</li> </ol>	<b>Adopté par Mme Nancy Marleau</b>
<b>7. PRÉSENTATION DES LISTES DE MATÉRIEL SCOLAIRE 2020-2021</b>	<b>CE-020-20</b>	Mme Nancy Létourneau explique les différentes sections du document de la liste scolaire. Elle précise que l’école suit avec rigueur si le matériel respecte les règles établies pour la demande de fournitures scolaire. Mme Nancy Létourneau précise que la partie en jaune (transport scolaire) sera à mettre à jour selon l’horaire de l’an prochain.	<b>Adopté par M. Normand Cossette</b>
<b>8. APPROBATION DES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE GARDE 2020-2021</b>		<p>Ajout de la date de présentation du document au CE (20 mai 2020).</p> <p>Augmentation de 0,15 \$ aux journées régulières en lien avec les règles budgétaires du ministère.</p>	

Augmentation : arrimage avec les autres services de garde pour les journées ou demi-journée.

Coût maximum d'une journée complète à 20 \$.

Question de Mme Nancy Marleau : Est-ce que nous avons des informations concernant la rentrée en septembre?

Réponse de Mme Nancy Létourneau : Nous n'avons pas reçu plus de précision pour la rentrée en septembre. Nous recevons l'information dans les médias et les communiqués ministériels. Nous pourrions préciser pour davantage d'informations lors de notre prochaine rencontre.

**CE-021-20**

**Adopté par Mélanie Champagne**

**9. ACTE  
D'ÉTABLISSEMENT  
2020-2021**

Présentation et explication du document.

**10. PRÉSENTATION DE  
L'ÉVOLUTION DU  
PROJET ÉDUCATIF**

Le travail continue. Un questionnaire a été rempli par le personnel, nous avons ressorti nos priorités pour l'an prochain. Il nous reste à faire l'écriture de nos actions afin de pouvoir le présenter en septembre prochain aux membres du conseil d'établissement.

## **11.RAPPORT ET POINTS EN SUIVIS**

### **A. Direction;**

#### **a. Point d'information retour à l'école du 11 mai 2020**

- Les décisions et la coordination de la réouverture de notre école a été faite en suivi aux directives du MEES, de la Santé publique et de la CSH;

Tâches effectuées :

- Retravailler les horaires en lien avec les besoins des élèves;
- Revoir l'organisation des locaux;
- Un comité spécial a été formé pour l'organisation de la circulation et l'utilisation des toilettes, cour d'école;
- Soutien des spécialistes et techniciennes envers les titulaires;

Points importants :

- Les enfants sont bons, importance de soutenir les enfants à la maison;
- Importance de motiver nos enfants à l'école et à la maison jusqu'au 23 juin;
- Merci à nos enseignants!

À noter : Mme Sylvie Comeau assure la gestion de l'école de Landrienne et Mme Nancy Létourneau assure la direction des écoles NDSC et Natagan à Barraute.

-

#### **b. Informations : Loi 40 (parent membre au comité de parent sur le CSSH)**

- Abolition de la CSH pour le Conseil de Service scolaire Harricana (CSSH);
- Il y aura conseil d'administration;
- Nous avons un parent membre sur le comité de parents, Mme Jacinthe Thériault, donc nous sommes représentés et pourrions avoir un parent sur le conseil d'administration du CSSH.

### **B. Représentante des enseignantes;**

Aucun commentaire.

### **C. Représentante du soutien;**

Aucun commentaire.

### **D. Représentante de l'OPP;**

Aucun commentaire.

### **E. Représentante du comité de parents.**

Mme Nancy Létourneau explique l'annulation du CE de juin : le MEES ne peut remettre les paramètres budgétaires seulement qu'à la mi-juin, alors il faudra attendre les montants reçus afin de faire la planification budgétaire pour la prochaine année scolaire. Mme Nancy Létourneau convoquera une rencontre à la fin juin afin d'adopter le budget 2020-2021, ainsi que le plan de lutte.

**12.CORRESPONDANCE  
REÇUE**

Aucune

**13.QUESTIONS DU PUBLIC**

Aucune

**14.VARIA;**

- A. Les parents questionnent sur le dernier bulletin. Mme Nancy Létourneau explique que selon les dernières informations reçues, nous devrions y retrouver les mentions « Réussi », « Non réussi », ou « non-évalué ».
- B. Il y a un questionnement concernant l'argent accumulé pour le voyage de fin d'année des 6<sup>e</sup> années.
  - Il y a suggestion de faire une activité retrouvaille l'an prochain;
  - Mme Nancy Létourneau explique que nous devons respecter les règles de la CSH. On ne peut pas remettre l'argent aux enfants. Nous sommes à la recherche de solutions.

**15.LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est 20h22.

Mélanie Champagne  
Présidente

Nancy Létourneau  
Directrice